



N° 56 - JANVIER 2008

LES ASSOS DU VALENCIENNOIS...

..en tous cas celles qu'on accompagne

Pour faire suite à l'enquête sur la Lettre d'Infos menée en fin d'année dernière et de laquelle ressortait votre envie de connaître un peu mieux les autres initiatives associatives, intéressons-nous aujourd'hui aux assos accompagnées par Maillage sur le territoire du Valenciennois.

Car il existe une vie hors de Toyota et du tramway Valenciennes, la première preuve avec l'association Atout' Âge qui a pour objet d'améliorer le quotidien des personnes à mobilité réduite, les aider à conserver une certaine indépendance et l'envie de sortir. Atout'âge propose done du transport véhiculé, de l'accompagnement à domicile et a mis en place une action appelée « les mamies conteuses » en milieu scolaire. (voir Lettre n°48)

Aujourd'hui l'association a passé plusieurs conventions qui lui permettent d'améliorer ses prestations: avec le CLIC (sur le transport des personnes atteintes d'Alzheimer) et avec la CRAM (possibilité de remboursement des frais selon les revenus des usagers.)

L'association SAPA intervient également sur le Valenciennois (ainsi que le Cambresis et Le Quesnoy) dans le cadre des Services à la Personne pour les personnes dépendantes (agrément qualité). Créée en janvier 2007, l'asso emploie désormais 14 intervenants qui proposent donc une aide ménagère, à la toilette, la livraison de repas ou encore le transport.

Dans le même secteur d'activités, **Aide au quotidien**, initialement basée à Maubeuge, intervient également aujourd'hui sur le Valenciennois. Ses 10 salariés vous proposent les services d'auxiliaires de vie, de l'aide ménagère, du transport véhiculé et des petits travaux.

L'association **Ecouter Agir Informer Solidarité (EAIS)**, quant à elle, est une épicerie solidaire située à Beuvrages.

Elle propose ainsi l'accès à son magasin, sous barème de ressources, qui contient de nombreuses denrées alimentaires. Par ailleurs elle aide également ses adhérents sur le montage de dossier FSL (Fonds Solidarité Logement) qui permet l'accès et la maintien dans un logement et/ou de disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques.

Sur un tout autre sujet l'association **d'Origine Inconnue**, basée à Petite Forêt, a été créée pour guider, informer sur les procédures, les droits et soutenir les:

- -Personnes nées sous X ou personnes abandonnées dans la recherche de leurs origines (parents de naissance, fratrie...),
- -Mères de l'Ombre,
- -Personnes souhaitant apporter leurs témoignages (travailleurs sociaux, psychologues-psychiatres, juristes...).

Pour cela l'association tient une permanence téléphonique, met en place des réunions et organise des manifestations et des conférences.

Contacts des différentes structures

Atout Âge: Delphine De Bock: 06.18.59.06.93

SAPA: Mohammed Agoudjil: 03.27.40.18.75

Aide au quotidien: David Duplouy & Alex

Duriez: 03.27.48.17.31

EAIS: Georges Thirant: 03.27.25.18.15

D'origine Inconnue: Agnès Dutilly: 03.27.42.69.58 - www.dorigineinconnue.org

Vos annonces

MEL'ART, dans le cadre collectif Mexico (regroupant les assos Bidules, Orange Bleue de Martine Bernard, Mel'Art et Avenir Enfance), présente WAZ'M CREATIF, une exposition autour des créations des habitants de Wazemmes, à la Maison Folie du même quartier, 70 rue des Sarrazins à Lille du 19 au 24 février 2008. Il s'y déroulera également des ateliers pour enfants jeunes et adultes: épouvantail et ateliers mobiles (19 et 20/02); fleurs géantes et mobiles sonores (21 et 22/02); maquillage et henné (23/02). Plus de renseignements et réservations:

Avenir Enfance: 03 20 52 30 75 Mel Art: 06 29 78 02 66

] L'association IMAGINE. organisatrice de séjours vacances pour enfants adolescents de 6 à 17 ans vous présente son les programme pour prochaines vacances de Pâques et d'été : séjours foot, rugby, surf, multisports, théâtre et spectacle...

Rendez-vous sur <u>www.associationimagine.com</u> ou M. Frederick Gosselin au 03 62 52 77 66

gorgia Evenements vous présente le Festiv'Week-End qui aura lieu les 2&3 février à l'espace Nelson Mandela de Hordain. Au programme, 3 spectacles gratuits:

-Grabouilla (théâtre musical jeune public); le o2 à 15h3o -North Gospel Quartet (a capella - negro-spirituals, jazz ...) + Lola Baï; le o2 à 20h - Sur la Grand'Route (théâtre

- Sur la Grand'Route (théâtr tout public le 03 à 16h)

Renseignements: 03 27 21 72 72

Du Neuf en bref

TLE RSA DANS LA REGION

RSA= Revenu de Solidarité Active.

Cette proposée mesure, le haut commissaire par aux solidarités actives Martin Hirsch vise à rendre attractif le retour au travail pour les personnes éloignées de l'emploi (plus de détails http://tinyurl.com/yokm5b)

Sa phase d'expérimentation continue et s'élargit à de nouveaux territoires dont la totalité du Pas de Calais et, pour le Nord, les unités territoriales de prévention d'action sociale Maubeuge-Hautmont et Avesnes - Fourmies qui sont situées sur le bassin d'emploi de l'Avesnois et la totalité de la commune de Maubeuge. .

Les décrets officialisant ces nouveaux territoires sont <u>ici</u> et <u>là</u>

🔁 A.P.E : la suite

Pour faire suite à l'article du mois dernier sur la modification de la d'Activités Nomenclature Française (NAF) qui entraîne modification de votre code APE, sachez que l'INSEE a actualisé la page de son site sur le sujet http://tinyurl.com/2kht27)

Le principal changement est que vous pouvez désormais connaître votre nouveau code APE en ligne (munissez-vous de votre numero SIREN)

Ceci-dit, si rien ne presse, vous pouvez attendre puisque l'INSEE s'engage à le communiquer à toutes les structures employeuses en tre le 15 janvier et le 28 février..



C.A.E , c'est pas mieux...

une réponse du ministre du travail

Continuons donc à suivre le parcours chaotique de ce contrat aidé (voir Lettres n°52 et 54) qui, semble-t-il, vit ses dernières heures...

Le député de Haute Garonne a récemment (le 25/09/2007) questionné le ministre du travail sur les perspectives du CAE (extraits):

« En ce début de mois de septembre, en Haute-Garonne, les contrats accompagnement vers l'emploi (CAE) qui dans la période de arrivent renouvellement sont annulés pour manque de budget du ministère du travail [...]. Mis devant le fait accompli, salariés et responsables d'associations ou communes s'inquiètent de ces décisions [...]. Ce nouveau ľÉtat désengagement de conduit inexorablement à la non-pérennisation de ces salariés qui vont grossir les rangs de l'ANPE. [M. le député] souhaiterait donc connaître les intentions précises du Gouvernement quant à l'avenir, à la pérennisation financière des CAE et à la situation des bénéficiaires en fin de contrat. »

Quelques temps après (le oi Janvier), M. le ministre du Travail, relations sociales et solidarité répond (extraits):

« De manière générale, il convient de rappeler le caractère transitoire des contrats aidés. Ces dispositifs [...] s'inscrivent en effet dans une logique de

parcours devant déboucher sur l'emploi durable à court ou moyen terme.[...]

Deux mois avant la fin de son contrat, chaque salarié bénéficie notamment d'un entretien destiné à établir un bilan et à examiner les différentes solutions pour un retour durable sur le marché de l'emploi. Les cas de renouvellement doivent donc demeurer exceptionnels, en l'absence d'autre alternative et uniquement dans les cas où l'agence locale pour l'emploi estime que cette décision est susceptible à terme d'améliorer les perspectives d'insertion professionnelle salarié. [...]

[Pour 2008], s'agissant des contrats dans le secteur non marchand, 230 d'avenir et CAF ooo contrats pourront être conclus. Ils seront prioritairement ciblés vers les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment dans les structures d'insertion par l'activité économique. ».

A aujourd'hui, rien de concret n'est venu appuyer ce propos, nous vous tiendrons évidemment au courant de la suite...

Pour voir le texte complet, demandez la question n° 5199 sur ce formulaire: http://tinyurl.com/33g4rk

PRSSAF : Nouveautés 2008

<u>Suppression de l'exonération des cotisations accidents du travail</u>

Les nouvelles dispositions réglementaires et les montants en vigueur au 1er janvier 2008, voici ce que vous pourrez lire dans la lettre d'informations de l'Urssaf de Janvier, téléchargeable à cette adresse: https://www.declaration.urssaf.fr/pdf/632-UV-RG-janvo8.pdf

Outre les nouveaux taux de cotisations au 1er Janvier on y apprend notamment

que les cotisations accidents du travail et maladies professionnelles ne peuvent plus faire l'objet d'une exonération totale, y compris lorsque celle-ci ne porte que sur une partie de la rémunération.

Cette mesure concerne toutes les exonérations et tous les contrats de travail.